



# DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2023

*Commune de Plélan le Grand*

Conseil municipal du 1<sup>er</sup> mars 2023



## PROPOS INTRODUCTIFS (Réglementaire)

*Si l'action des collectivités locales est principalement conditionnée par le vote de leur budget annuel, leur cycle budgétaire est rythmé par la prise de nombreuses décisions. Le débat d'orientation budgétaire constitue la première étape de ce cycle.*

Ce débat permet à l'assemblée délibérante :

- ✓ d'être informé sur la situation financière de la collectivité (structure et gestion de l'encours de dette...)
- ✓ d'être informée des grandes orientations budgétaires de l'exercice et des engagements pluriannuels qui préfigurent les priorités du budget primitif,
- ✓ de pouvoir discuter de ces grandes orientations,
- ✓ de prendre connaissance des hypothèses retenues pour construire le budget,

Il donne également aux élus la possibilité de s'exprimer sur la stratégie financière de leur collectivité.

Il précède l'adoption du budget primitif qui aura lieu le **29 mars 2023**.



## PROPOS INTRODUCTIFS 1/2 (Politique)

### ✓ **Le débat d'orientation budgétaire s'inscrit dans le contexte suivant:**

Comme de nombreuses collectivités territoriales, la commune de Plélan le Grand subit, encore aujourd'hui, les conséquences de la pandémie de Covid-19. Les collectivités sont également impactées par les conséquences du conflit en Ukraine avec une augmentation marquée du coût des matières premières et une inflation qui s'accélère.

Alors même qu'elles contribuent à plus de 70% de l'investissement public en France, elles sont aussi celles qui supportent le plus, financièrement, le poids de la crise économique, énergétique et sociale que nous traversons.

Malgré ce contexte complexe et tendu, la commune poursuit la mise en œuvre de ses engagements de mandat, en ajustant ses prévisions, en faisant des choix dans son organisation, en adaptant ses capacités d'intervention et en optimisant du mieux possible ses moyens, humains comme financiers.

## PROPOS INTRODUCTIFS 2/2 (Politique)

Ce contexte économique marque de son sceau le Débat d'Orientations Budgétaires 2023 dans lequel de nombreuses incertitudes subsistent et qui feront l'objet de réajustements pour répondre à une équation aux multiples variables.

Il est donc proposé dans ce DOB 2023 de vous soumettre les orientations que la collectivité devra suivre pour assumer ses obligations réglementaires sur le plan financier mais également pour **financer les investissements qu'elle a déjà engagés.**

Aussi, au vu de ce contexte, la préparation budgétaire 2023 impliquera de **décaler certains des investissements envisagés et de réaliser quelques arbitrages sur le fonctionnement.**

L'équilibre n'est pas simple, mais il est nécessaire, pour poursuivre la maîtrise des dépenses publiques, tout en préservant des services publics de proximité et de qualité.

# Sommaire DOB 2023

Hier



La situation financière

- Vision globale
- Focus sur les épargnes
- Dette, fiscalité et dotations de la commune
- La capacité dynamique de désendettement

Aujourd'hui



Le contexte économique et budgétaire

- Loi de finances 2023
- Les résultats 2022
- Les « coups partis » : les investissements et leurs financements en cours

Demain



Le projet politique

- Présentation des orientations politiques
- Présentation du PPI et perspectives financières
- Focus sur la salles des sports
- Objectifs financiers
- Les budgets annexes

Résultats provisoires en  
attendant la clôture de  
l'exercice comptable 2022

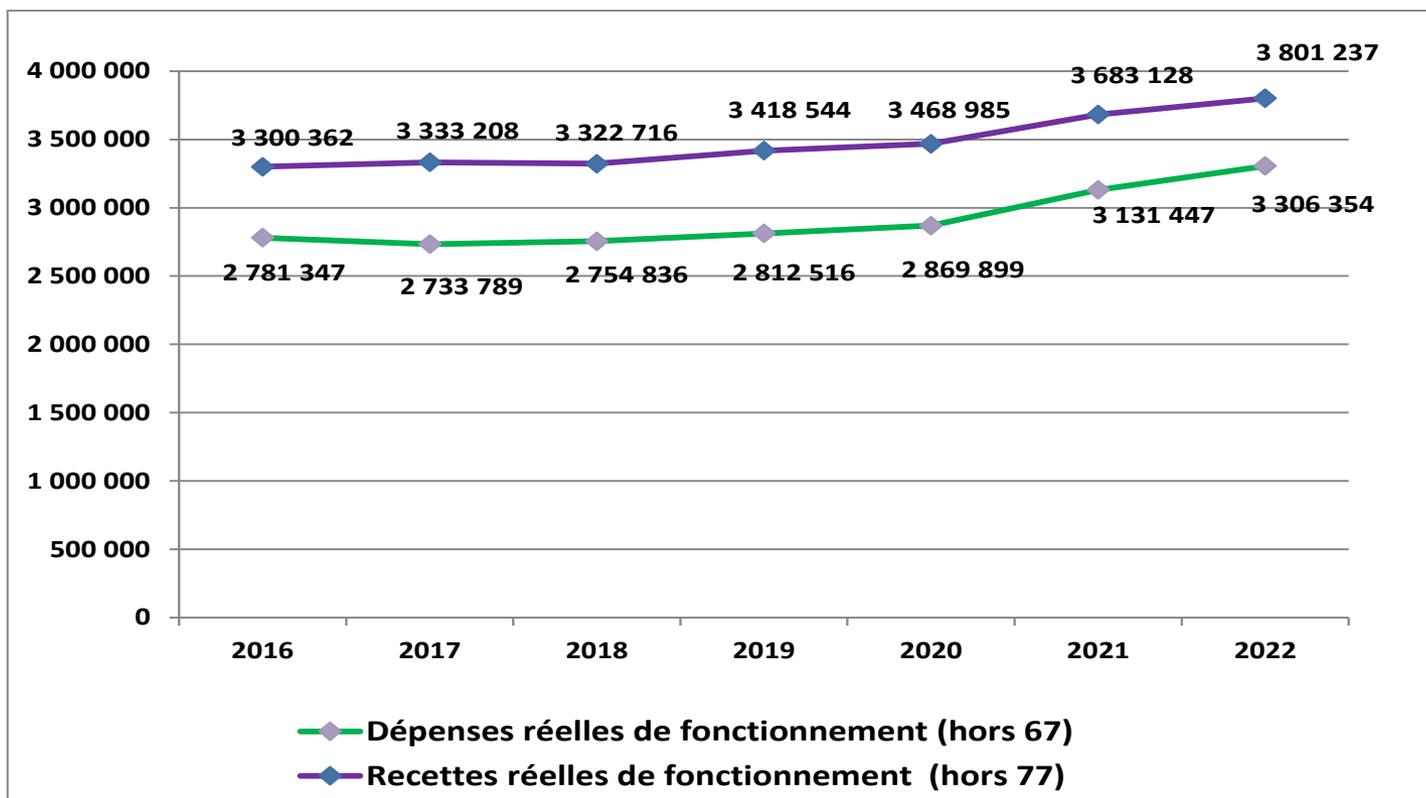
## La situation financière



- Vision globale
- Focus sur les épargnes
- La dette et la fiscalité de la commune
- La capacité dynamique de désendettement

# La situation financière - Vision globale

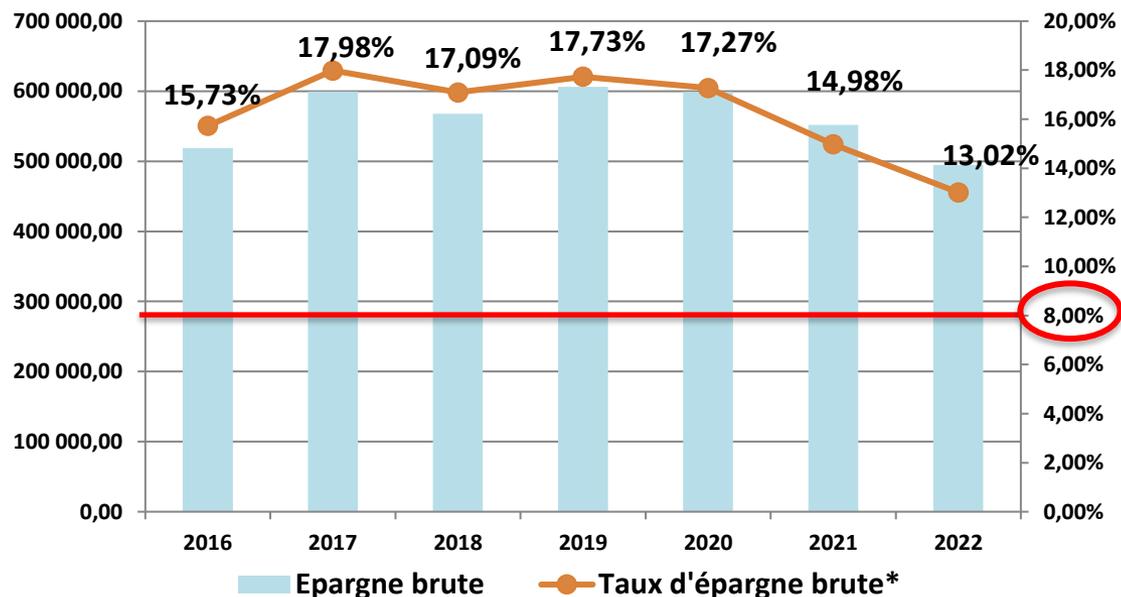
Sur la période 2016 - 2022, les dépenses réelles de fonctionnement (hors charges exceptionnelles) de la commune ont progressé en moyenne de 2.98 %, traduisant une maîtrise de la consommation des crédits budgétaires. Les recettes réelles de fonctionnement ont quant à elles progressé de 2.40% sur la même période, diminuant les capacités d'autofinancement de la collectivité.



# La situation financière – Focus sur les épargnes

**L'épargne brute** correspond à la différence entre les recettes et les dépenses réelles de fonctionnement. C'est un outil de pilotage incontournable des budgets locaux. Elle permet d'identifier l'aisance de la section de fonctionnement et de déterminer la capacité à investir de la collectivité.

En 2022, l'épargne brute de la collectivité représente ainsi **13.02 %** des recettes réelles. Le seuil d'alerte fixé par les autorités de tutelle étant de 8%, le **taux d'épargne brute** présente un ratio satisfaisant mais dégradé au regard des précédents résultats.

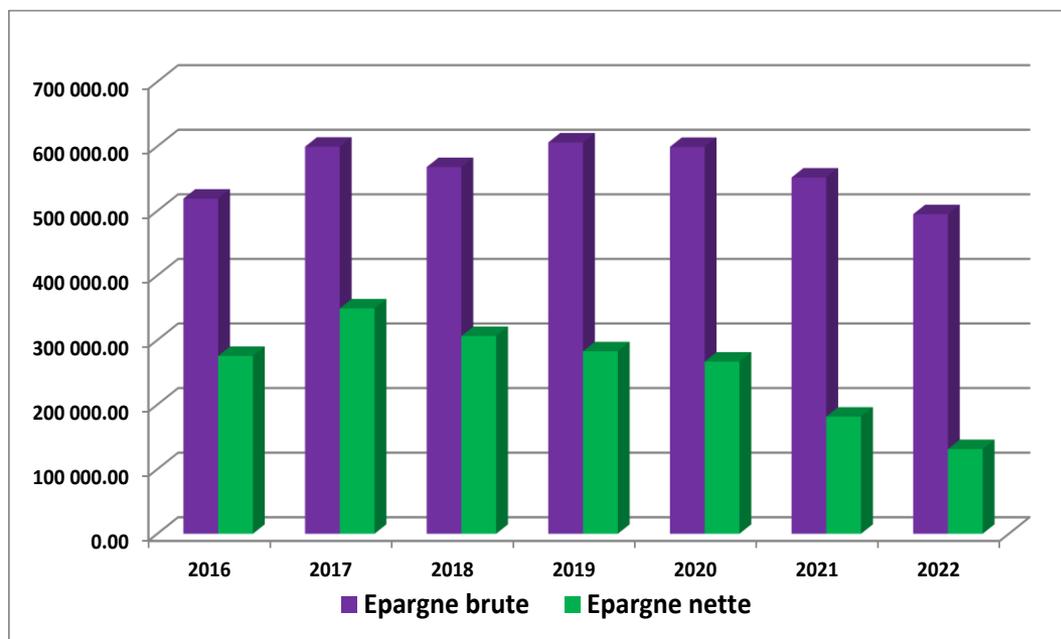


# La situation financière – Focus sur les épargnes

L'épargne nette correspond à la différence entre l'épargne brute et le remboursement de la dette en capital de la collectivité. **Sans épargne nette, la collectivité ne peut pas investir.**

En 2022, l'épargne nette de la collectivité s'élève à environ 130 000 €.

*Par conséquent, quel que soit le projet d'investissement, la soutenabilité financière du programme souhaité doit être adossée à la nécessité d'une maîtrise de son épargne brute et de l'extinction de sa dette.*

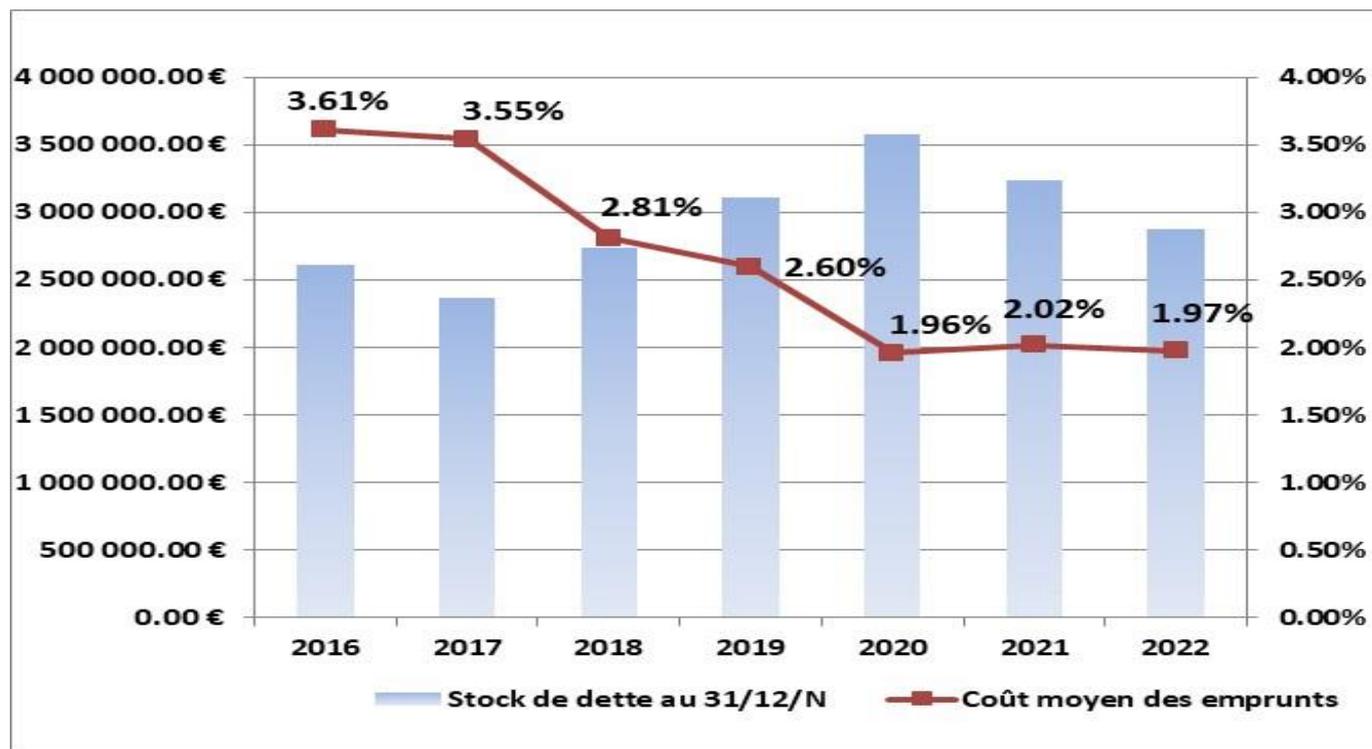


	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Epargne brute	519 015.70	599 418.81	567 880.28	606 028.06	599 085.70	551 681.36	494 882.81
Remboursement dette	243 581.22	250 388.85	261 616.16	323 425.84	332 395.39	370 210.79	363 626.90
<b>Epargne nette (hors 77 et reports)</b>	<b>275 434.48</b>	<b>349 029.96</b>	<b>306 264.12</b>	<b>282 602.22</b>	<b>266 690.31</b>	<b>181 470.57</b>	<b>131 255.91</b>

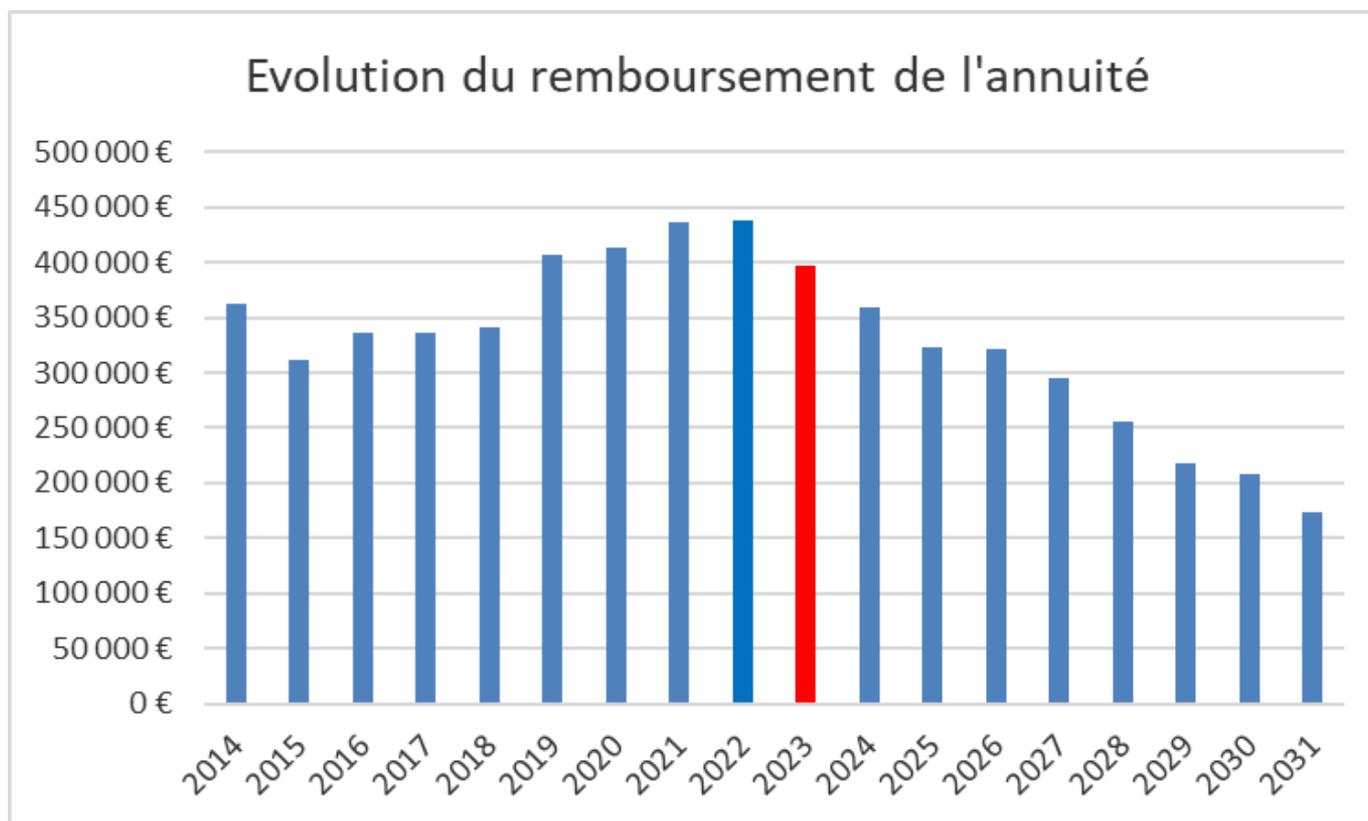
## La situation financière – Dette de la commune

L'évolution des charges financières de la collectivité est principalement adossée à la mobilisation d'emprunts. La commune n'a pas contracté de nouveaux emprunts en 2022. Le capital restant dû s'élève à 2.8 M€ au 31.12.2022.

L'analyse du coût moyen des emprunts (charges financières/stock de dette) présente un taux moyen optimisé (1.97 % au 31.12.2022) au regard des taux actuels des marchés financiers.



# Etat de la dette



- Sur les 10 emprunts bancaires en cours, 8 sont à taux fixe et 2 à taux variable (Lep et Euribor)
- Les établissements prêteurs sont diversifiés : La Banque Postale, le Crédit Mutuel, le Crédit Agricole, BNP Paribas et la Caisse d'Épargne ainsi que la CAF et la MSA.

# La situation financière – Fiscalité de la commune

Bases faibles en comparaison à la moyenne de la strate, la commune de Plélan le Grand propose des taux moins élevés sur le foncier bâti et non bâti.

Bases nettes en €/hab		
	Commune de Plélan le Grand	Moyenne strate
Taxe d'habitation*	69	226
Foncier bâti	811	1 194
Foncier non bâti	42	27

Données M inefi 2021

\* Résidences secondaires et logements vacants

Taux de fiscalité		
	Commune de Plélan le Grand	Moyenne strate
Taxe d'habitation*	15.45%	14.60%
Foncier bâti	36.76%	37.38%
Foncier non bâti	47.17%	49.10%

Données M inefi 2021

\* Résidences secondaires et logements vacants

Produits de la fiscalité en €/hab		
	Commune de Plélan le Grand	Moyenne strate
Taxe d'habitation*	11	33
Foncier bâti	297	446
Foncier non bâti	20	13

Données M inefi 2021

\* Résidences secondaires et logements vacants

## La situation financière – Evolution de la fiscalité et de la DGF

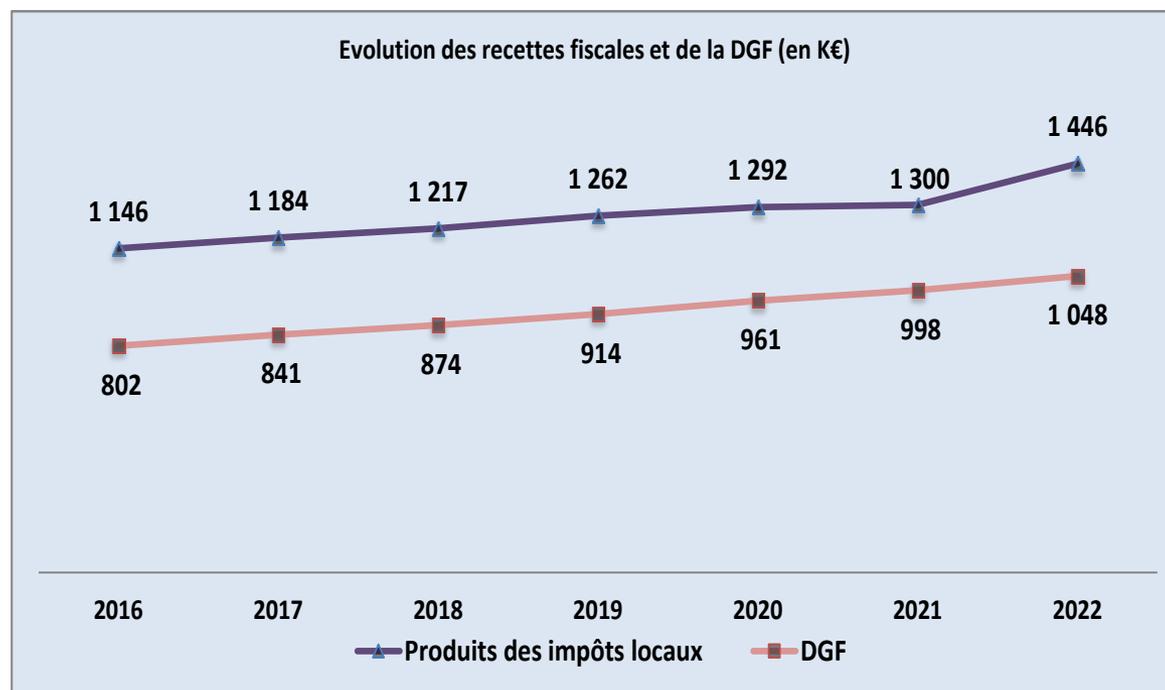
La dotation forfaitaire adossée aux critères de la population et de la superficie est soutenue par la dynamique des dotations de péréquation (dotation de solidarité rurale et dotation nationale de péréquation).

**Progression de la fiscalité de 4.70% en moyenne sur la période 2016-2022**

**Augmentation plus marquée en 2022 avec une variation des bases de + 3.4%.**

=> recette **exceptionnelle** de régularisation d'un dossier entreprise.

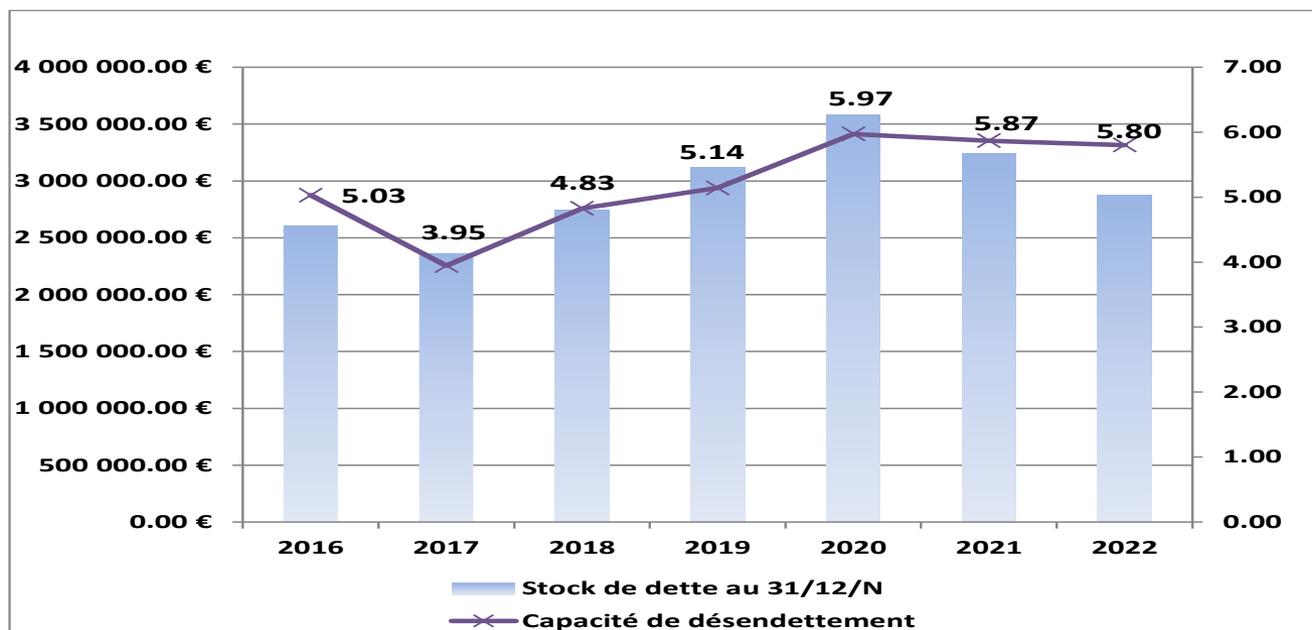
**Progression de la DGF de 4.53% en moyenne soutenue par une forte progression des dotations de péréquation (+48 K€ en 2022)**



## La situation financière – La capacité dynamique de désendettement

**La capacité dynamique de désendettement** ( $\text{Stock de dette} / \text{Épargne brute}$ )

Ce ratio exprime le nombre d'années théoriques nécessaire pour rembourser l'intégralité de la dette en y consacrant toute son épargne brute.



Très bonne situation

Situation convenable

Situation préoccupante

Situation dangereuse

< 5 ans

Entre 5 et 10 ans

Entre 10 et 15 ans

Plélan le Grand  
Porte de Brocéliande

## La situation financière (retrospective)



### **BILAN :**

- Tous les indicateurs sont au vert
- La situation financière est stable

## Le contexte économique et budgétaire



- Loi de finances 2023
- Les résultats 2022
- Les « coups partis » : les investissements et leurs financements en cours

# Le contexte économique et budgétaire

## Le contexte national

### ❑ après le rebond de 2021 et du second trimestre 2022, net ralentissement économique fin 2022 et en 2023

- ❖ Une croissance soutenue à + 2,6% en 2022, mais en 2023 une croissance probablement autour de 1 %
- ❖ L'inflation s'est généralisée et atteint des niveaux records avec un pic inédit depuis les années 1980:  
Pour 2023, la Banque de France prévoit une inflation d'ensemble à 4,7% avec une flambée des fluides, des carburants, et des matières premières
- ❖ Le chômage semble se stabiliser en France. Il poursuit son recul depuis 2021 et s'établit au 3<sup>ème</sup> trimestre 2022 à 7,3%

### ❑ Les comptes publics toujours dégradés

- ❖ Pour 2023, la prévision de déficit public est de - 5% du PIB, au même niveau qu'en 2022
- ❖ La dette publique est encore attendue à 111,2% du PIB en 2023 (après 111,5 % en 2022)

### ❑ Des taux d'intérêts en forte hausse en 2022 (près de 3 % sur 20 ans), et qui devraient encore remonter en 2023 pour freiner l'inflation.

# Le contexte économique et budgétaire

## □ Hausse des composantes péréquatrices de la DGF et suspension de l'écèlement de la dotation forfaitaire des communes

L'article 195 prévoit la hausse en 2023 des différentes composantes péréquatrices de la DGF du bloc communal.

Le financement de cette hausse de 320 millions d'euros de la DGF du bloc communal, est assuré, en 2023, par un abondement exceptionnel de l'État.

L'augmentation de la péréquation verticale (dont la DSR) ne sera pas donc pas financée par un écèlement de la dotation forfaitaire de la DGF.

Ainsi, en 2023, la dotation forfaitaire (DF) d'une commune évolue uniquement en fonction de sa population DGF.

## □ Neutralisation pour 2023 des effets du nouveau calcul de l'effort fiscal et précisions sur les indicateurs financiers

Les lois de finances pour 2021 et 2022 ont réformé en profondeur le calcul des indicateurs financiers (potentiels fiscal et financier) utilisés pour le calcul des dotations et de la péréquation.

La LFI pour 2022 avait neutralisé les effets de ce nouveau calcul pour 2022.

La LFI pour 2023 neutralise à nouveau ces effets pour les communes (ils sont en revanche pris en compte partiellement pour la répartition des attributions du FPIC entre les ensembles intercommunaux), le temps d'évaluer le dispositif et éventuellement de le corriger.

# Le contexte économique et budgétaire

## ❑ Crédit du budget général dont le « fonds vert »

Le Gouvernement, engagé en matière de lutte contre le changement climatique, a annoncé fin août la création d'un fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires : le « fonds vert » inscrit dans ce PLF.

Ce fonds, doté de **1,5 milliard €** d'autorisations d'engagement pour 2023, vise à soutenir les projets des collectivités territoriales en terme de :

- **performance environnementale** (rénovation des bâtiments publics des collectivités, modernisation de l'éclairage public, valorisation des biodéchets),
- **adaptation des territoires au changement climatique** (risques naturels, renaturation),
- **amélioration du cadre de vie** (friches, mise en place de zones à faible émission, ...).

Il inclut le financement de la **stratégie nationale pour la biodiversité** à hauteur de 150 millions €.

## ❑ Réforme de la dotation pour les stations de titres sécurisés

La dotation pour stations de titres sécurisés (DTS) a été créée pour compenser aux communes les coûts résultant du fonctionnement des stations d'enregistrement des demandes de titres d'identité (passeports et cartes nationales d'identité).

Compte tenu de la forte demande de ces titres enregistrée par les communes depuis fin 2021, cet article prévoit de réformer la dotation et d'apporter un soutien financier supplémentaire de 20 millions d'euros.

## ❑ Filet de sécurité inflation

La loi de finances rectificative pour 2022 a instauré une aide pour soutenir les collectivités les plus fragiles face à l'inflation et au relèvement du point d'indice.

La période inflationniste se prolonge en 2023 et donne lieu à un amendement créant un nouveau dispositif d'aide aux collectivités.

Cette dotation concerne les collectivités, qui répondent aux critères cumulatifs suivants :

- Une épargne brute 2023 en baisse de plus de 25 % par rapport à 2022,
- Une augmentation des dépenses d'approvisionnement en énergie, électricité et chauffage urbain entre 2022 et 2023 supérieure à 60 % de l'augmentation des recettes réelles de fonctionnement entre 2022 et 2023,
- Pour les communes : le potentiel financier par habitant doit être inférieur au double du potentiel financier moyen par habitant des communes de même strate démographique.

La dotation est égale à 50 % de la différence entre l'augmentation des dépenses d'approvisionnement en énergie, électricité et chauffage urbain (entre 2022 et 2023) et 60 % de celle des recettes réelles de fonctionnement.

***En attente de la clôture définitive de l'exercice 2022 afin de déterminer l'épargne brute définitive de la commune pour sonder notre éligibilité à cette aide.***

# Le contexte économique et budgétaire

## Le contexte Local

L'élaboration du budget 2023 pour la commune s'inscrit de nouveau dans un **contexte d'incertitudes** pour absorber les hausses de dépenses consécutives à la **crise énergétique** et à **l'environnement inflationniste**, tant en fonctionnement qu'en investissement. Les principales composantes de l'équation pour bâtir ce budget primitif 2023 sont les suivantes :

- Une **hausse du coût de l'énergie** avec une facture d'électricité qui sera multipliée par 2.6 selon les dernières prévisions. Avec « l' amortisseur électricité » mis en place au 01/01/2023 par l'Etat, elle se traduira par une **multiplication par 1.9 pour la commune**
- Une **tendance générale inflationniste** avec une hausse à 6-7% des charges à caractère général et une variation des prix de 11 à 15% sur les propositions formulées lors des appels d'offres
- Le remboursement de notre dette en capital et le financement des restes à réaliser sur les investissements engagés par la collectivité
- Une réflexion sur la temporalité de certains projets du programme d'investissement

# Le contexte budgétaire – Résultats 2022

## Recettes de fonctionnement 2022

Chapitre	Objet	CA 2021	CA 2022 provisoire	Evolution
002	Résultat de fonctionnement reporté	36	110	206%
013	Atténuation de charges	60	32	-47%
70	Produits des services, du domaine, ventes diverses	351	349	-1%
73	Impôts et taxes	1 892	2 035	8%
74	Dotations, subventions et participations	1 325	1 301	-2%
75	Autres produits de gestion courante	88	84	-5%
77	Produits exceptionnels	199	-	-100%
042	Opérations d'ordre et de transfert	346	59	-83%
<b>TOTAL</b>		<b>4 297</b>	<b>3 970</b>	<b>-8%</b>

Le chapitre 73 connaît une progression remarquable en 2022 de 8% soit une recette supplémentaire de 173 000 € :

- Les taux communaux n'ont pas évolué mais la **revalorisation des bases** fiscales était de + 3,1%
- La commune a perçu une **recette exceptionnelle** suite à la régularisation d'un dossier d'une entreprise

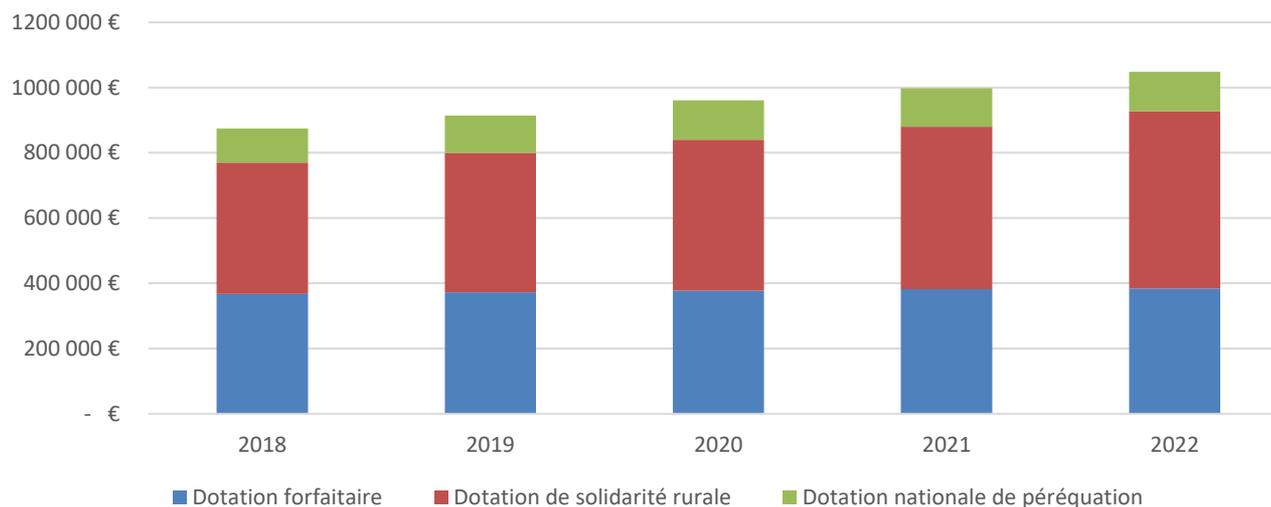
Suite à l'approbation du nouveau **pacte financier et fiscal** de Brocéliande communauté, la fiscalité reversée a diminuée en 2022 :

- **L'attribution de compensation** passe de 59 068 € à 54 329 €,
- **La dotation de solidarité communautaire** passe de 213 744 € à 210 237 €

# Le contexte budgétaire – DGF

## Une DGF dynamique

Evolution des composantes de la DGF : 2018-2022



	2018	2019	2020	2021	2022
Dotation forfaitaire	367 644 €	371 908 €	377 226 €	381 766 €	384 213 €
Dotation de solidarité rurale	402 182 €	426 884 €	462 880 €	498 537 €	542 038 €
Dotation nationale de péréquation	104 755 €	115 169 €	120 680 €	117 339 €	122 398 €
<b>TOTAL DGF</b>	<b>874 581 €</b>	<b>913 961 €</b>	<b>960 786 €</b>	<b>997 642 €</b>	<b>1 048 649 €</b>

Pour **notre commune**, en 2022, on constate une **progression des trois composantes de la DGF**, pour un montant total de **+ 51 007 €** lors du dernier exercice.

# Le contexte budgétaire – Résultats 2022

## Dépenses de fonctionnement 2022

Chapitre	Objet	CA 2021	CA 2022 provisoire	Evolution
011	Charges à caractère général	979	1 098	12%
012	Dépenses de personnel	1 744	1 796	3%
65	Autres charges de gestion courante	351	352	0%
66	Charges financières	65	57	-12%
67	Charges exceptionnelles	2	25	1150%
042	Opérations d'ordre et de transfert	250	292	17%
<b>TOTAL</b>		<b>3 391</b>	<b>3 620</b>	<b>7%</b>

L'année 2022 est marquée par une forte augmentation des charges à caractère général : + 119 K€ soit une hausse de 12%.

**Cette augmentation était attendue vu le contexte et correspond aux prévisions du BP 2022.**

- 11 750 € de dépenses supplémentaires en **consommation d'énergie** et 7 000 € de dépenses supplémentaires en **combustibles** (fioul)
- Le nouveau marché de **restauration scolaire** avec Convivio au 1<sup>er</sup> septembre 2022 a représenté un surcoût de près de 9 000 € de septembre à décembre 2022
- **L'externalisation** de la prestation de fauchage (entretien de la voirie rurale) pour un montant de 15 000 €,
- Le **contexte inflationniste** de hausse générale des prix de l'ensemble des fournitures et prestations achetées par la commune.

# Le contexte budgétaire – Travaux en cours

## Restes à réaliser 2022 - DEPENSES

*Pour rappel, un reste à réaliser est une dépense ou une recette d'investissement engagée comptablement mais non mandatée ou non titrée (facture non reçue ou subvention non versée).*

Chapitre	Budget 2022	Réalisé 2022	RAR	Commentaires
20	313 521 €	187 737,16 €	39 533,82 €	Maîtrise d'œuvre travaux de voirie, lotissement, salle de sport
204	482 408 €	240 809,30 €	1 608 €	Raccordement armoire électrique stade
21	478 460 €	320 172,01 €	73 018,23 €	Utilitaire ST, matériel restaurant, rénovation logement mairie
23	1 135 265 €	289 454,14 €	248 860,61 €	Travaux voirie et réseaux (Bodo, Hermine, Glyorels) Digue des Forges
<b>TOTAL</b>			<b>363 020,21 €</b>	

# Le contexte budgétaire – Travaux en cours

Restes à réaliser 2022 - RECETTES

Chapitre	Budget 2022	Réalisé 2022	RAR	Commentaires
13	646 200 €	193 646,53 €	443 205 €	DSIL 2021 Réseau de chaleur DETR 2019 MES T2 DSIL 2020 MES T2 CAF MES T2 ADEME solde MES T1

Solde des RAR:  
+ 80 184,79 €

## Le contexte économique et budgétaire



### BILAN :

- Un contexte national très compliqué avec beaucoup d'incertitudes
- La situation à Plélan le Grand est moins bonne qu'en 2021, à cause de ce contexte, mais meilleure que dans d'autres communes

# Le projet politique



- Présentation des orientations politiques
- Présentation du PPI et perspectives financières
- Focus sur la salles des sports
- Objectifs financiers
- Les budgets annexes

# Orientations politiques – volet organisationnel

- Poursuite de l'utilisation de l'outil GO+ et consolidation de la **comptabilité d'engagement**,
- Développement des **outils de suivi** (tableaux de bord), Animation d'un **dialogue de gestion**,
- Poursuite de la remise à niveau des **outils informatiques et numériques** de la collectivité (matériel, sécurité), en lien avec l'agent du **service commun** de Brocéliande communauté,
- Poursuite de la **politique de GPEEC** de la collectivité,
- Montée en puissance du **plan de sobriété énergétique**, décliné dans l'ensemble des services et en lien avec le projet d'administration.

# Orientations politiques – PPI 1/2

PPI épuré suite à des arbitrages par rapport à celui présenté lors du DOB 2022:

- Suppression de l'extension du parking rue des Glyorels, de la Tranche 2 de la rue de l'Herminie et du quai bus du PPI.
- Stabilisation d'une **trajectoire raisonnable sur le programme annuel d'investissement** en maintenant des projets restant à arbitrer :
  - Camion benne pour les Services Techniques
  - **PPI informatique pour les écoles** y compris le câblage
  - PPI informatique et téléphonie pour les services
  - Travaux sur l'ancien centre d'incendie et de secours (permettant un sage associatif ultérieur avec changement de destination du bâtiment)
  - Protections solaires cellule rue du marché + salle du conseil municipal

## Orientations politiques – PPI 2/2

- **Maintien des projets ayant un impact sur le dynamisme du centre bourg et la qualité de vie quotidienne :**
  - Signalétique
  - Boucles pédestres
  - Amélioration des espaces verts
- **Maintien des programmes liés aux économies d'énergie et Energies renouvelables**
- **Maintien des orientations sur le centre-ville** en attendant la levée de certaines incertitudes sur la faisabilité
- **Questionnement sur la réorientation possible de certains budgets vers des projets mieux financés** ou rendus nécessaires par la réglementation :
  - Opportunité du **Fonds vert** proposé par l'état, notamment sous l'Axe rénovation énergétique et éclairage public

# PRÉSENTATION DU PPI

Choix de présenter 2 scénarios au vu du contexte incertain:

- Scénario 1: SANS l'investissement dans l'extension de la salle de sport
- Scénario 2: AVEC l'investissement dans l'extension de la salle de sport

# PRÉSENTATION DU PPI – SCÉNARIO 1

# Le projet politique – Présentation du PPI

## BILAN – Scénario 1

	2023	2024	2025	Total 2023-2025
<b>1- OPERATIONS PLURIANNUELLES EQUIPEMENTS</b>	<b>1 725 014 €</b>	<b>674 913 €</b>	<b>0 €</b>	<b>2 399 927 €</b>
SUBVENTIONS OPERATIONS PLURIANNUELLES EQUIPEMENT	679 062 €	716 320 €	0 €	1 395 381 €
<b>2- OPERATIONS PLURIANNUELLES VOIRIE</b>	<b>482 053 €</b>	<b>260 311 €</b>	<b>105 531 €</b>	<b>847 894 €</b>
SUBVENTIONS OPERATIONS PLURIANNUELLES VOIRIE	17 060 €	0 €	0 €	17 060 €
<b>3- PROGRAMME ANNUEL D'INVESTISSEMENT</b>	<b>667 470 €</b>	<b>351 000 €</b>	<b>467 000 €</b>	<b>1 485 470 €</b>
SUBVENTIONS PROGRAMME ANNUEL D'INVESTISSEMENT	52 000 €	71 000 €	11 000 €	134 000 €
<b>4-DEVELOPPEMENT URBAIN -Budget principal</b>	<b>178 000 €</b>	<b>130 000 €</b>	<b>0 €</b>	<b>308 000 €</b>
SUBVENTIONS DEVELOPPEMENT URBAIN	85 000 €	88 409 €	54 600 €	228 009 €
<b>TOTAL INVESTISSEMENTS Budget principal</b>	<b>3 052 537 €</b>	<b>1 416 223 €</b>	<b>572 531 €</b>	<b>5 041 291 €</b>
<b>TOTAL SUBVENTIONS Budget principal</b>	<b>833 122 €</b>	<b>875 729 €</b>	<b>65 600 €</b>	<b>1 774 450 €</b>
<b>Reste à charge (hors FCTVA)</b>	<b>2 219 416 €</b>	<b>540 495 €</b>	<b>506 931 €</b>	<b>3 266 841 €</b>

# Le projet politique – Présentation du PPI

	2023	2024	2025	Total 2023-2025
<b>1- OPERATIONS PLURIANNUELLES EQUIPEMENTS</b>	<b>1 725 014 €</b>	<b>674 913 €</b>	<b>0 €</b>	<b>2 399 927 €</b>
Canopée - Tranche 1 - RAR	11 832 €			11 832 €
Canopée - Tranche 2 - Maitrise d'œuvre	61 329 €	33 023 €		94 352 €
Canopée - Tranche 2 - Travaux	880 994 €	474 382 €		1 355 376 €
<b>Digue des Forges Travaux</b>	<b>75 424 €</b>			<b>75 424 €</b>
Digue des Forges MOE	6 496 €			6 496 €
<b>Salle des sports Tranche 1 MOE</b>	<b>18 907 €</b>			<b>18 907 €</b>
Salle des sports Tranche 1 Travaux				0 €
Réseau de chaleur - Travaux	635 694 €	158 923 €		794 617 €
Réseau de chaleur - MOE	34 338 €	8 585 €		42 923 €
<b>SUBVENTIONS OPERATIONS PLURIANNUELLES EQUIPEMENT</b>	<b>679 062 €</b>	<b>716 320 €</b>	<b>0 €</b>	<b>1 395 381 €</b>
Canopée tranche 1 (Ademe/Région)	24 700 €			24 700 €
Canopée tranche 2 - DETR 2019	15 000 €	35 000 €		50 000 €
Canopée tranche 2 - DSIL 2020	51 000 €	119 000 €		170 000 €
Canopée tranche 2 - CAF	25 718 €	60 009 €		85 727 €
Canopée tranche 2 - CD35 contrat de territoire	84 000 €	196 000 €		280 000 €
Canopée tranche 2 - FDC BC	68 557 €	68 557 €		137 114 €
<b>Digue des Forges - DETR 2022</b>	<b>55 509 €</b>			<b>55 509 €</b>
Digue des Forges - DSIL 2022	99 000 €			99 000 €
Digue des Forges - Paimpont	15 868 €			15 868 €
Digue des Forges - DLP	10 579 €			10 579 €
<b>Salle des sports (hypothèse 30%)</b>				<b>0 €</b>
Réseau de chaleur - DSIL 2021	120 000 €	80 000 €		200 000 €
Réseau de chaleur - PBEB (Région)	88 130 €	58 754 €		146 884 €
Réseau de chaleur - DETR 2023 (Hypothèse)	21 000 €	49 000 €		70 000 €
Réseau de chaleur - FEDER		50 000 €		50 000 €
FDC Thématique PACTE FISCAL				0 €

Opérations  
pluriannuelles  
d'équipements

# Le projet politique – Présentation du PPI

## Opérations pluriannuelles de voirie

<b>2- OPERATIONS PLURIANNUELLES VOIRIE</b>	<b>482 053 €</b>	<b>260 311 €</b>	<b>105 531 €</b>	<b>847 894 €</b>
Rue du Marché T1- travaux	1 707 €			1 707 €
Rue du Marché T2- travaux				0 €
Rue du Marché T2- MOE				0 €
Rue des Glyorel - travaux (hors EU) dont SDE35	349 604 €			349 604 €
Rue des Glyorel - MOE	19 962 €			19 962 €
Rue de l'Hermine T2 et quai bus - travaux				0 €
Rue de l'Hermine T2 et quai bus - MOE				0 €
Programme eaux pluviales MOE	8 516 €	3 175 €	3 175 €	14 865 €
Programme eaux pluviales Travaux	102 264 €	257 136 €	102 356 €	461 756 €
<b>SUBVENTIONS OPERATIONS PLURIANNUELLES VOIRIE</b>	<b>17 060 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>17 060 €</b>
DETR DSIL rue des Glyorels (hyp)				0 €
CD35: enrobé rue du Fief				0 €
CD35: rue du Marché T1				0 €
CD35: rue du Marché T2 (hypothèse)				0 €
CD35: rue des Glyorels	12 060 €			12 060 €
Amendes de police (hyp)	5 000 €			5 000 €
Région: Rue de l'Hermine Quai bus (hypothèse)				0 €
				0 €

# Le projet politique – Présentation du PPI

## Programme annuel d'investissement

<b>3- PROGRAMME ANNUEL D'INVESTISSEMENT</b>	<b>667 470 €</b>	<b>351 000 €</b>	<b>467 000 €</b>	<b>1 485 470 €</b>
Equipement des services	112 000 €	80 000 €	180 000 €	372 000 €
Equipement des services - RAR				0 €
Bâtiments et équipements	55 400 €	110 000 €	110 000 €	275 400 €
Bâtiments et équipements - RAR	8 830 €			8 830 €
Eclairage public/ illuminations	239 632 €	41 000 €	57 000 €	337 632 €
Eclairage public/ illuminations RAR	1 608 €			1 608 €
Voirie urbaine	45 000 €	45 000 €	45 000 €	135 000 €
Voirie urbaine - travaux RAR				0 €
Voirie rurale	60 000 €	70 000 €	70 000 €	200 000 €
Voirie rurale - travaux RAR	60 000 €			60 000 €
Achat foncier	85 000 €	5 000 €	5 000 €	95 000 €
<b>SUBVENTIONS PROGRAMME ANNUEL D'INVESTISSEMENT</b>	<b>52 000 €</b>	<b>71 000 €</b>	<b>11 000 €</b>	<b>134 000 €</b>
Diverses subventions CAF	5 000 €	5 000 €	5 000 €	15 000 €
Diverses subventions DEPT				0 €
Diverses subventions CAF DEPT ETAT	5 000 €	5 000 €	5 000 €	15 000 €
FDC BC VOIRIE	39 000 €	60 000 €		99 000 €
FDC BC logements communaux (3 logts)	3 000 €	1 000 €	1 000 €	5 000 €

# Le projet politique – Présentation du PPI

## Développement urbain

<b>4-DEVELOPPEMENT URBAIN -Budget principal</b>	<b>178 000 €</b>	<b>130 000 €</b>	<b>0 €</b>	<b>308 000 €</b>
3-Maison Blanche		130 000 €		130 000 €
4-Rue Nationale	84 000 €			84 000 €
5.2-Lotissement des Ormes BA				0 €
5.1-Parking rue des Glyorels				0 €
7.2-Signalétique	64 000 €			64 000 €
8 - Lotissement du Landret BA	0 €			0 €
10-Boucles pédestres	30 000 €			30 000 €
				0 €
<b>SUBVENTIONS DEVELOPPEMENT URBAIN</b>	<b>85 000 €</b>	<b>88 409 €</b>	<b>54 600 €</b>	<b>228 009 €</b>
3- Maison Blanche				0 €
4. Rue Nationale	30 000 €			30 000 €
5.2 - Lotissement des Ormes BA		10 000 €		10 000 €
6 Abords du vélodrome	0 €			0 €
7-Mobilier urbain: subventions				0 €
8- Lotissement du Landret BA	0 €			0 €
10-Boucles pédestres (hyp 80% Leader)		23 809 €		23 809 €
Recette vente de bien	55 000 €			55 000 €
Recette PAE		54 600 €	54 600 €	109 200 €

# Prospective Financière

	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CA 2025	CA 2026
Recettes de fonctionnement	3 970 965	4 372 300	4 110 856	4 211 573	4 307 455
Dépenses de fonctionnement	3 620 505	4 055 482	3 892 858	4 012 529	4 084 946
Épargne brute	496 939	446 318	471 898	462 944	486 409
Épargne nette	130 729	91 318	105 898	104 944	127 409
Recettes d'investissement	1 715 899	2 646 490	2 280 195	1 049 219	1 189 671
Dépenses d'investissement	1 488 513	2 985 637	2 612 264	1 515 707	1 529 247
Capacité (+) / Besoin de financement (-)	227 386	- 339 147	- 332 069	- 466 488	- 339 577
Capital restant dû au 31.12.N	2 870 772	3 315 772	3 349 772	2 991 772	3 132 772
Capacité de désendettement	5,78	7,43	7,10	6,46	6,44

Dans cette hypothèse, **1.2 millions euros d'emprunt** sont mobilisés pour financer le PPI, ce qui ne suffit pas complètement à couvrir le besoin de financement, et qui aboutit à une dégradation modérée du ratio de désendettement.

L'épargne brute et l'épargne nette se dégradent progressivement.

Ce scénario reste tout à fait soutenable pour la collectivité.

# PRÉSENTATION DU PPI –SCÉNARIO 2 AVEC SALLE DE SPORT

# Le projet politique – PPI avec Salle de sport

## BILAN – Scénario 2

	2023	2024	2025	Total 2023-2025
<b>1- OPERATIONS PLURIANNUELLES EQUIPEMENTS</b>	1 725 014 €	730 913 €	1 395 200 €	3 851 127 €
<b>SUBVENTIONS OPERATIONS PLURIANNUELLES EQU</b>	679 062 €	716 320 €	273 000 €	1 668 381 €
<b>2- OPERATIONS PLURIANNUELLES VOIRIE</b>	482 053 €	260 311 €	105 531 €	847 894 €
<b>SUBVENTIONS OPERATIONS PLURIANNUELLES VOIR</b>	17 060 €	0 €	0 €	17 060 €
<b>3- PROGRAMME ANNUEL D'INVESTISSEMENT</b>	667 470 €	351 000 €	467 000 €	1 485 470 €
<b>SUBVENTIONS PROGRAMME ANNUEL D'INVESTISSE</b>	52 000 €	71 000 €	11 000 €	134 000 €
<b>4- DEVELOPPEMENT URBAIN -Budget principal</b>	178 000 €	130 000 €	0 €	308 000 €
<b>SUBVENTIONS DEVELOPPEMENT URBAIN</b>	85 000 €	88 409 €	54 600 €	228 009 €
	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>Total 2023-2025</b>
<b>TOTAL INVESTISSEMENTS Budget principal</b>	3 052 537 €	1 472 223 €	1 967 731 €	6 492 491 €
<b>TOTAL SUBVENTIONS Budget principal</b>	833 122 €	875 729 €	338 600 €	2 047 450 €
<b>Reste à charge (hors FCTVA)</b>	2 219 416 €	596 495 €	1 629 131 €	4 445 041 €

La seule hypothèse modifiée dans ce scénario est le **démarrage des travaux d'extension de la salle de sport en 2025 avec un étalement sur 3 ans**, et avec des **hypothèses sur les subventions possibles** dont la perception serait étalée sur la durée de la réalisation de l'opération.

Une grande partie de la charge financière de ce projet est reportée sur les années 2026 et suivantes.

# L'importance réaffirmée du projet d'extension de la salle de sport 1/4

L'extension de la salle de sport est le **projet structurant** prévu dans le mandat 2020-2026 et a été préparé pendant le mandat précédent :

- 2017 : élaboration de la politique sportive communale et étude urbaine portant sur les zones de loisirs
- 2018 : étude des besoins auprès des usagers et premiers contacts politiques et techniques, notamment avec le Département d'Ille et Vilaine et des fédérations sportives
- 2019 : acquisition de la parcelle adjacente à la salle de sport actuelle par la collectivité
- 2019 : réalisation d'une étude de faisabilité technique et financière confiée à un architecte : cette étude a permis de dimensionner les besoins, d'établir une enveloppe de travaux prévisionnelle
- 2021 : consultation de maîtrise d'œuvre pour la conception de l'extension de la salle
- 2022 : le cabinet retenu, MAArchitectes, a présenté une esquisse début 2022 et un APD en octobre 2022.

# L'importance réaffirmée du projet d'extension de la salle de sport 2/4

- Forte pression sur la salle existante :
  - En journée : 2 écoles élémentaires (+ 2 maternelles), 1 collège
  - En soirée et le week-end : usage sportif associatif
- Conflits d'usages en cas de manifestations concomitantes (*malgré le temps de coordination entre associations sportives !*)
- Impossibilité d'accueillir de nouveaux sports malgré la demande : ex. basket, hand-ball
- Salle non dimensionnée pour la compétition
- Accueil des usagers de Paimpont, Maxent, Saint-Péran (absence de salle dans ces communes)
- Les effectifs accueillis en 2021-2022 sont les suivants : 733 élèves
  - dont 283 collégiens
  - dont 450 primaires, dont 291 élémentaires
- 12 associations utilisatrices :
  - Volley, Tennis, Badminton, Danse (4 assos), Sport santé, Judo, Aikido, PPG, Gymnastique

# L'importance réaffirmée du projet d'extension de la salle de sport 3/4

La création d'une nouvelle salle, communiquant avec la salle actuelle vise les objectifs suivants :

- Disposer d'une salle multisport complémentaire permettant **l'accueil des scolaires mais aussi de nouvelles associations sportives dans un contexte d'augmentation de la population**
- Disposer de **gradins** facilitant l'organisation de **compétitions**
- Disposer de **vestiaires** qualitatifs et permettant de séparer les équipes, les usagers majeurs et mineurs dans le cadre de l'usage associatif
- Disposer d'une salle de **convivialité** destinée à renforcer la cohésion sociale et la convivialité
- **Rendre les deux salles communicantes** permettant de les utiliser simultanément tout en **mutualisant les espaces** de rangement, les vestiaires, les locaux techniques

L'agrandissement préalable à la rénovation de la salle actuelle doit permettre de donner la priorité à l'offre d'une nouvelle infrastructure aux usagers et de maintenir la possibilité d'une activité sportive pendant les travaux.

# L'importance réaffirmée du projet d'extension de la salle de sport 4/4

- Le montant des travaux a augmenté notamment en raison d'évolutions de la programmation mais également de l'augmentation importante des coûts de construction constatée depuis 2020.

	<b>RDV CD35 oct. 2021</b>	<b>DOB 2021</b>	<b>DOB 2022</b>	<b>projet début 2023</b>
<b>Dépenses TTC</b>				
MOE+ études	222 000 €	216 000 €	271 068 €	300 179 €
Travaux	1 750 000 €	2 160 000 €	2 100 000 €	3 138 000 €
<b>Total</b>	<b>1 972 000 €</b>	<b>2 376 000 €</b>	<b>2 371 068 €</b>	<b>3 438 179 €</b>
<b>Recettes</b>				
hypothèse Subventions	696 600 €	696 600 €	590 000 €	910 000 €
Hypothèse FTVA	323 487 €	389 759 €	388 950 €	563 999 €
<b>reste à charge PLG</b>	<b>951 913 €</b>	<b>1 289 641 €</b>	<b>1 392 118 €</b>	<b>1 964 180 €</b>

Evolution du plan de financement de l'opération depuis 2021

*Le montant des subventions reste très incertain, aucun montant n'a été notifié à ce jour, seule une demande de DETR a été déposée début 2023.*

## Prospective financière – avec salle de sport

	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CA 2025	CA 2026
<b>Recettes de fonctionnement</b>	3 970 965	4 372 300	4 110 856	4 211 573	4 307 455
<b>Dépenses de fonctionnement</b>	3 620 505	4 055 482	3 892 858	4 012 529	4 124 946
<b>Epargne brute</b>	496 939	446 318	471 898	462 944	446 409
<b>Epargne nette</b>	130 729	91 318	105 898	104 944	37 409
<b>Recettes d'investissement</b>	1 715 899	2 646 490	2 280 195	2 246 748	2 622 840
<b>Dépenses d'investissement</b>	1 488 513	2 985 637	2 651 464	2 548 347	2 770 358
<b>Capacité (+) / Besoin de financement (-)</b>	227 386	- 339 147	- 371 269	- 301 599	- 147 519
<b>Capital restant dû au 31.12.N</b>	2 870 772	3 315 772	3 349 772	3 991 772	5 082 772
<b>Capacité de désendettement</b>	5,78	7,43	7,10	8,62	11,39

Dans cette hypothèse, le financement de l'extension de la salle de sport nécessite de mobiliser 1 millions d'euros d'emprunt supplémentaire en 2025 par rapport au scénario 1 et encore 1.5 millions d'euros en 2026. Ce recours massif à l'emprunt ne suffit pour autant pas à couvrir en totalité le besoin de financement de la commune.

**Cela porte le ratio de désendettement au-delà de 11 années dès 2026, et réduit très fortement l'épargne nette, pénalisant les capacités financières de la commune à moyen terme.**

# Objectifs financiers d'ici à 2026

- Le maintien d'un objectif d'épargne brute cible autour de 500 000 € afin que le déficit d'investissement n'excède jamais le montant de l'épargne brute dégagé sur l'exercice en cours ;
- L'importance d'une veille active sur les dispositifs de financement des projets ;
- Un usage raisonné de l'emprunt afin de maintenir un niveau de dette soutenable et un ratio de désendettement inférieur à 10 années, pour ne pas pénaliser les futurs projets, et les futurs mandats
- La nécessaire réflexion sur les recettes liées au produit des services grâce à l'analyse des coûts de revient.

# BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

# BUDGET ASSAINISSEMENT

## CA 2022 provisoire - section d'exploitation

Depenses d'exploitation	BP2022	CA2022	% réalisation
<b>Charge à caractère général</b>	<b>200 000,00 €</b>	<b>54 392,17 €</b>	<b>27%</b>
Achats	25 000,00 €	- €	
Services extérieurs	150 000,00 €	52 406,72 €	35%
Autres services extérieurs	25 000,00 €	1 985,45 €	8%
<b>Charges de personnel</b>	<b>25 000,00 €</b>	<b>25 000,00 €</b>	<b>100%</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>10 000,00 €</b>	<b>- €</b>	
<b>Dotations aux amortissements</b>	<b>120 000,00 €</b>	<b>83 235,48 €</b>	<b>69%</b>
<b>Dépenses imprévues</b>	<b>5 000,00 €</b>	<b>- €</b>	
<i>Sous-total</i>	<b>360 000,00 €</b>	<b>162 627,65 €</b>	<b>45%</b>
Virement à la section d'investissement	678 548,58 €		
<b>TOTAL</b>	<b>1 038 548,58 €</b>	<b>162 627,65 €</b>	<b>16%</b>

Recettes d'exploitation	BP2022	CA2022	% réalisation
<b>Produits des services, du domaine, ventes</b>	<b>110 000,00 €</b>	<b>135 045,25 €</b>	<b>123%</b>
Travaux	7 500,00 €	18 000,00 €	240%
Redevances assainissement Produits exceptionnels	102 500,00 €	117 045,25 €	114%
<b>Opérations d'ordre</b>	<b>26 250,00 €</b>	<b>25 354,28 €</b>	<b>97%</b>
<i>Sous-total</i>			
Résultat de fonctionnement reporté	902 298,58 €	902 298,58 €	100%
<b>TOTAL</b>	<b>1 038 548,58 €</b>	<b>1 062 698,11 €</b>	<b>102%</b>

# BUDGET ASSAINISSEMENT

## CA 2022 - section d'investissement

Depenses d'investissement	BP2022	CA2022	% réalisation
Résultat d'investissement reporté	4 756,21 €	4 756,21 €	100%
Opérations d'ordre	26 250,00 €	25 354,28 €	97%
Opérations patrimoniales	69 400,00 €	- €	0%
Subventions d'investissement	- €	- €	
Immobilisations incorporelles	80 000,00 €	12 962,86 €	16%
Immobilisations corporelles	116 048,58 €	13 330,00 €	11%
Immobilisations en cours	595 000,00 €	82 680,01 €	14%
<b>TOTAL</b>	<b>891 454,79 €</b>	<b>139 083,36 €</b>	<b>16%</b>
Recettes d'investissement	BP2022	CA2022	% réalisation
Opérations d'ordre	120 000,00 €	83 235,48 €	69%
Opérations patrimoniales	69 400,00 €	- €	0%
Dotations, réserves	4 756,21 €	4 756,21 €	
Subventions d'investissement	18 750,00 €	- €	
Résultat d'investissement reporté	- €	- €	
Virement de la section d'exploitation	678 548,58 €	- €	0%
<b>TOTAL</b>	<b>891 454,79 €</b>	<b>87 991,69 €</b>	<b>10%</b>

# BUDGET ASSAINISSEMENT

## Etat des restes à réaliser

Chapitre	Objet	Engagement HT	Engagement TTC	RAR TTC
	Relevés topographiques - rue de montfort - rue de glyorels	2 370,00 €	2 844,00 €	2 844,00 €
	Travaux de voirie et de réseaux divers chemins chateaux, rue Hermine, rue Glyorels- MO - Tr. ferme	1 604,54 €	1 925,45 €	1 925,45 €
	MO - RENOUELEMENT DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT - Tronçons rue des Glyorels-STEP et rue de Montfort	1 442,22 €	1 730,66 €	1 730,66 €
	Travaux de voirie et de réseaux divers chemins chateaux, rue Hermine, rue Glyorels- MO - Tr. ferme	23,71 €	28,45 €	28,45 €
	MOE Création réseau Eaux Usées au niveau de la Piscine	40,41 €	48,49 €	48,49 €
<b>20</b>		<b>5 480,88 €</b>	<b>6 577,05 €</b>	<b>6 577,05 €</b>
	ENOUVELLEMENT DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT - Tronçons rue des Glyorels-STEP et rue de Montfort sit 2	62 229,00 €	74 674,80 €	74 674,80 €
	RENOUELEMENT DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT - Tronçons rue des Glyorels-STEP et rue de Montfort sit 3	37 803,39 €	45 364,07 €	45 364,07 €
	ENOUVELLEMENT DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT - Tronçons rue des Glyorels-STEP et rue de Montfort sit 4	52 775,08 €	63 330,10 €	63 330,10 €
	ENOUVELLEMENT DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT - Tronçons rue des Glyorels-STEP et rue de Montfort sit 5	82 266,89 €	98 720,27 €	98 720,27 €
<b>23</b>		<b>235 074,36 €</b>	<b>282 089,24 €</b>	<b>282 089,24 €</b>
	<b>TOTAL</b>			<b>288 666,29 €</b>

<b>PPI Assainissement € TTC</b>				<b>Total</b>
	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2023-2025</b>
<b>1- EXTENSIONS ET RENOVATIONS DU RESEAU LIEES A DES TRAVAUX DE VOIRIE</b>	<b>142 111 €</b>	<b>64 655 €</b>	<b>50 000 €</b>	<b>256 765 €</b>
Rénovation rue des Glyorels	108 283 €			108 283 €
Rénovation rue de l'Herminie T2		64 655 €		64 655 €
Lotissement des Ormes -extension de réseau	33 828 €			33 828 €
Rénovation réseau Rue du Marché T2 (MO+ travaux)				0 €
Lotissement du landret T1			50 000 €	
<b>SUBVENTIONS EXTENSION ET RENOVATIONS DU RESEAU LIEES A DES TRAVAUX DE VOIRIE</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
<b>2- RENOVATIONS de RESEAU LIEES AU SDEU/ RESORPTION EAUX PARASITES</b>	<b>353 790 €</b>	<b>50 718 €</b>	<b>125 704 €</b>	<b>530 212 €</b>
SDEU - Rénovation rue de Montfort/Rue des Glyorel MOE	2 306 €			2 306 €
SDEU - Rénovation rue de Montfort/Rue des Glyorel travaux	351 484 €			351 484 €
SDEU- Rénovation ZA des Noës (travaux+MOE)		50 718 €		50 718 €
SDEU- Rénovation Rue de la Chèze Est (travaux+MOE)			70 363 €	70 363 €
SDEU- Rénovation Rue des artisans (travaux+MOE)			55 340 €	55 340 €
SDEU - AUTRES TRAVAUX				0 €
<b>SUBVENTIONS RENOVATIONS SDEU</b>	<b>279 108 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>279 108 €</b>
<b>3- TRAVAUX STATION D'EPURATION et POSTES RELEVAGE</b>	<b>0 €</b>	<b>77 040 €</b>	<b>0 €</b>	<b>77 040 €</b>
Traitement H2S postes de relevage		77 040 €		77 040 €
<b>SUBVENTIONS TRAVAUX STATION</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
<b>4-ETUDES</b>	<b>0 €</b>	<b>10 000 €</b>	<b>36 680 €</b>	<b>46 680 €</b>
Faisabilité Extension station	0 €	10 000 €	36 680 €	46 680 €
<b>SUBVENTIONS ETUDES</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>23 340 €</b>	<b>23 340 €</b>
<b>TOTAL INVESTISSEMENTS Budget Assainissement</b>	<b>495 901 €</b>	<b>202 413 €</b>	<b>212 384 €</b>	<b>910 697 €</b>
<b>TOTAL SUBVENTIONS Budget Assainissement</b>	<b>279 108 €</b>	<b>0 €</b>	<b>23 340 €</b>	<b>302 448 €</b>
<b>capacité d'équipement</b>	<b>216 793 €</b>	<b>202 413 €</b>	<b>189 044 €</b>	<b>608 249 €</b>

**BUDGET  
ASSAINISSEMENT  
Plan pluriannuel  
d'investissement**

# Synthèse

- Un programme d'investissement soutenu qui se poursuit:
  - Modernisation du réseau
  - Résorption des eaux parasites permettant de limiter l'impact sur l'environnement
  - Financés par les excédents de fonctionnement
  - Soutien financier de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne
- Perspective du transfert de compétence assainissement à l'EPCI en 2026:
  - Point de vigilance sur la trésorerie de la collectivité
- Etude d'opportunité d'extension de la station d'épuration à envisager d'ici la fin du mandat

# BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT DES ORMES

# Budget annexe Lotissement des Ormes

- Le budget annexe a été créé par délibération du 28 septembre 2022.
- Le budget annexe retracera toutes les écritures comptables associées à cette opération, et à la vente des lots à bâtir.
- Il sera voté dans le courant du 1<sup>er</sup> semestre 2023.

# Le Projet Politique



## **BILAN :**

- Volonté de maintenir un niveau d'investissement important malgré les conditions difficiles, pour
- Assurer le fonctionnement des services et le développement de nouveaux équipements
- Tout en maintenant la bonne santé financière de la commune et sa capacité à investir